

Projet de canal à grand gabarit - Interpellation de M. NACHIN, Conseiller Municipal

M. NACHIN : Il s'agit d'une question concernant le projet de grand canal qui fait suite à une lettre que j'ai adressée à chacun des Conseillers et donc au Député-Maire, le 26 avril dans laquelle j'écrivais : «Lors de la séance du Conseil Municipal du 17 avril dernier, j'ai indiqué qu'il paraissait urgent pour les Verts que notre assemblée se prononce de nouveau contre le projet de grand canal et que le Député-Maire fasse connaître ses décisions aux collectivités locales, au Gouvernement, au Président de la République et à la CEE puisque la CEE s'engageait également à assurer une partie du financement». Alors, ma question le 26 avril était que nous fassions un débat sur ce problème. Or il apparaît que ma demande n'est plus qu'un échange d'idées avec le Député-Maire. Moi je suis pour les échanges d'idées...

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Moi aussi !

M. NACHIN : Je suis pour les échanges d'idées. Comme mon ami PINARD est très soucieux de ce que les Verts pensent et de ce qu'ils feront un jour ou l'autre, et que l'écologie est au goût du jour, eh bien je souhaiterais puisqu'il ne peut pas y avoir de débat ce soir, que très rapidement il y en ait un, une prise de position du Conseil Municipal en-dehors de toute perspective électorale sur ce projet de grand canal qui revient à l'ordre du jour, ne serait-ce que par les interventions de certains autres membres éminents de la minorité.

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Vous avez parfaitement raison Monsieur NACHIN de souhaiter que le Conseil Municipal fasse connaître son avis sur un projet aussi important que celui de la liaison Rhin-Rhône. Pour l'instant, j'en reste à une décision qui a été prise par le précédent Conseil Municipal. Il n'y a pas urgence. On entend dire que le Président de la République va faire une déclaration, puis après c'est le Premier Ministre, en fait il ne se passe rien, alors on alimente un petit peu comme cela la presse nationale en faisant croire que ce projet va ressortir.

M. NACHIN : Comme dirait JUSSIAUX, c'est de l'agit-prop.

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Non, je n'emploie pas cette expression, c'est une information. Et nous choisirons à une occasion ou une autre de débattre de ce problème mais en prenant le temps. Cette question sera donc inscrite à l'ordre du jour lorsque le Maire sera décidé à le faire. En tout cas pas ce soir ni dans un délai bien rapide.

Dont acte.